



DECLARATION LIMINAIRE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 7 OCTOBRE 2021

Madame la Présidente,

Une fois n'est pas coutume, Solidaires Finances débutera cette liminaire par la lecture d'un extrait du projet de Loi de Finances 2022 :

"Des suppressions nettes d'emplois en réduction à hauteur de -1899 ETP (équivalents temps plein) dans les ministères en transformation et leurs opérateurs. Ces gains résultent principalement des efforts soutenus de modernisation du ministère de l'économie, des finances et de la relance, et notamment de transformation du réseau de la DGFiP (-1485 ETP). Les efforts dans les autres ministères en transformation ont été calibrés pour préserver les effectifs des services départementaux, conformément à l'objectif de réarmement de ces derniers".

Ainsi, contrairement à l'adage, la foudre frappe encore une fois au même endroit. La DGFiP ne semble plus être aux yeux des dirigeants qu'une manne à suppressions d'emplois, une variable d'ajustement. C'est avec angoisse que nous, représentants du personnel et agents, attendons désormais la déclinaison locale de ces suppressions. Et ce ne sont vraisemblablement pas les 86 vacances d'emploi à la DRFIP Nord qui permettront d'absorber le sabrage des effectifs déjà exsangues. Il devient impossible à la DGFiP d'assurer un avenir à ses agents. De restructurations en fusions, les pertes de repères et de sens au travail se font de plus en plus prégnantes chez les agents, qui sont de plus en plus stressés au travail et désorientés. Une étude récemment parue indique que 80% des agents publics se déclarent confrontés à un sentiment d'absurdité dans l'exercice de leur travail.

Ces résultats confortent les chiffres de l'Observatoire Interne du 19 mai 2021, qui indiquait pour rappel que 64% des agents ne sont pas optimistes sur leur avenir au sein de leurs directions, et que 65% des agents trouvent que les évolutions dans leurs directions ne se font pas dans le bon sens. Mais M Fournel lui préfère mettre en avant les signaux positifs, qui ne reflètent en rien la bonne santé de ses agents. Quant à avoir une réponse ou des actions sur les indicateurs alarmants, autant croire au Père Noël.

Solidaires Finances Publiques 59 Cité Administrative - 9° étage - 175 Rue Gustave Delory - 59000 LILLE Tél : 03 20 95 63 90



Ce n'est pas la poursuite effrénée de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité qui améliorera les situations professionnelle et personnelle des agents.

Ces réformes ont des conséquences directes et néfastes sur les agents, comme l'indiquent les documents communiqués à l'appui de notre ordre du jour.

L'action sociale se doit de répondre aux besoins et aux attentes des agents, fortement impactés dans leur quotidien par le contexte sanitaire. Solidaires Finances réitère depuis plusieurs années que l'action sociale doit être proche des agents, par l'intermédiaire de moments conviviaux tels que l'arbre de Noël ou les sorties. Les prestations dématérialisées ne reflètent pas la réalité des attentes des agents.

Solidaires Finances tient à renouveller les questions posées en national, en particulier s'agissant de la situation de l'EPAF. Les représentants de Solidaires Finances se sont clairement exprimés contre la cession du parc EPAF, même partiellement. Quelles prestations seront proposées aux agents en 2022 et les années suivantes ? Quelle garantie écrite avons nous d'un retour de 50 % des ventes au budget de l'action sociale et si oui à quel horizon ? Et quelle sera la base de calcul de ces 50 % ? Quels tarifs seront proposés ? Dans les résidences conservées et dans celles vendues ?

S'agissant de l'ordre du jour de ce CDAS, les représentants de Solidaires Finances tiennent à remercier les psychothérapeutes pour la communication de leurs rapports. Nous sollicitons que cette demande de communication des rapports soit faite chaque année, afin d'avoir un retour sur ces consultations.

Sur ce point, Solidaires Finances interviendra en séance.

Solidaires Finances déplore la communication tardive des documents pour la préparation de cette instance. Comme stipulé dans le règlement intérieur, les documents doivent être communiqués 8 jours avant la tenue de cette instance.

En questions diverses, Solidaires Finances demande que la subvention accordée au LUC pour 2022 soit actée lors de ce CDAS, afin de permettre l'ouverture de la prestation dès les vacances scolaires de février.

Pour conclure cette liminaire, nous tenions à souhaiter la bienvenue à Mme Teyssier d'Orfeuil dans cette instance. Nous comptons sur vous, Madame la Présidente, pour prendre toute la mesure de la nécessité d'une action sociale de proximité, humaine et accessible à tous.

Solidaires Finances Publiques 59 Cité Administrative - 9° étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE Tél : 03 20 95 63 90

